

Le succès du mot « archives » dans les médias : une opportunité pour les archivistes!

par Marie-Anne Chabin, archiviste-paléographe, cabinet d'expertise *Archive 17*

Résumé

Depuis une quinzaine d'années, on voit, dans la presse, la télévision ou Internet, que le mot « archives » se démocratise. Tout le monde crée et archive de l'information. Le mot « archives » s'est popularisé et a dépassé le domaine de l'histoire pour faire partie de la vie quotidienne.

Devant cette évolution de la nature des archives et de la perception qu'en a la société, les archivistes peuvent et doivent s'interroger sur l'attitude à adopter : protester contre une dérive du sens, coloniser les nouvelles archives, ou profiter de la faveur du mot pour mieux valoriser le patrimoine de la nation ?

La force des mots

J'ai commencé ma carrière comme archiviste départementale au sud de la région parisienne il y a près de 20 ans. J'étais, déjà, passionnée par mon métier et, depuis toujours, passionnée par l'étude des langues et des mots. C'est ainsi que ma curiosité a été éveillée au début des années 1990 par une évolution de l'emploi du mot « archives » dans la presse nationale et locale que j'avais l'occasion de parcourir au bureau. Je remarquai que l'emploi du mot « archives » se développait dans la presse et qu'il dépassait dans le même temps la sphère traditionnelle des archivistes.

J'ai ainsi accumulé, avec l'aide de mes collaborateurs, environ 200 extraits de la presse des années 1992-1994 : certains traitaient directement des archives ; d'autres utilisaient le mot « archives » dans leur titre ou dans une expression qui me paraissait nouvelle ou peu fréquente.

L'étude de ce corpus m'a permis de publier en 1996 dans la *Gazette des archives*, un article intitulé : « Les nouvelles archives : conclusions d'une revue de presse ». J'ai repris et développé cette analyse dans mon livre *Je pense donc j'archive. L'archive dans la société de*

l'information (L'Harmattan, 1999). J'en ai présenté les conclusions, mises à jour au travers d'une consultation du web, lors de la XXXVI^e table ronde du Conseil international des archives, à Marseille, en novembre 2002. Et j'ai un grand plaisir à évoquer de nouveau ce sujet devant vous, trois années plus tard, années pendant lesquelles j'ai continué à « veiller » dans les médias papier, audiovisuels et numériques à l'utilisation de ce merveilleux mot sur lequel est ancrée notre compétence.

Les sens du mot « archives » aujourd'hui

Les archives traditionnelles

Le premier sens du mot « archives » dans les médias reste le sens traditionnel des collections publiques d'archives papier, cristallisation de la mémoire de la Nation et sources de l'Histoire. Avec une majuscule, le mot désigne aussi l'institution qui assure la conservation.

Les citations les plus fréquentes évoquent les expositions proposées par les Archives nationales, départementales et communales, qui voient leurs visiteurs en constante augmentation ; par ailleurs, l'engouement généalogique et le développement des associations d'histoire locale ont familiarisé des milliers de gens avec les institutions d'archives et les documents qu'elles conservent. Il faut y ajouter le développement de la fréquentation des services d'archives par les scolaires et les manifestations publiques telles que « Les journées du patrimoine ».

De leur côté, les historiens et les journalistes qui publient des livres font volontiers état de leurs recherches dans les archives.

Deux articles, aux titres très proches, sont caractéristiques de la double image des archives publiques dans le grand public. Le premier, sous le titre « Les archives de l'Histoire », est un article de *La Croix* [9/4/94] qui commente la grande exposition rétrospective organisée par les Archives nationales : « Depuis quarante ans, les Archives de France n'étaient pas sorties de leurs rayons. Leur dernière exposition datait de 1950. Depuis, le fonds s'est considérablement enrichi car les Archives ne se contentent plus de conserver la mémoire de l'Etat. Elles s'occupent également de celle des particuliers, des entreprises et du secteur parapublic ». Le propos est exagéré car la politique de communication des Archives nationales de France, même si elle fut modeste au cours des décennies précédentes, n'était pas absente. Il faut y voir, je pense, un enthousiasme pour une nouvelle ère de communication des institutions vers le grand public.

Le second article [Le Monde, 23/12/94], sous le titre en quelque sorte inversé : « Histoire d'Archives », revient sur les remous suscités par un livre polémiste, *Archives interdites*, qui accuse les archivistes de manquer de transparence et de pratiquer la rétention d'information au sujet des sources de l'histoire de la Seconde guerre mondiale. Deux camps s'opposent comme le souligne le journal : « A la liberté totale de consultation, prônée par [l'auteur de ce livre], les historiens opposent la nécessité d'un contrôle pour protéger les citoyens. ». Bien que cette affaire ait fait grand bruit au sein de la communauté archivistique, les archivistes ont été finalement assez discrets dans le débat public et ont un peu laissé les historiens prendre leur défense. Il est vrai que les historiens sont plus nombreux et plus connus des médias ; il est vrai aussi que le discours de défense des archivistes n'était pas clair ; je connais assez le milieu des archivistes pour être sûre que les accusations de dissimulation portées contre eux étaient infondées mais ils n'étaient pas préparés à parler à l'extérieur de leur métier, à en synthétiser les méandres et les subtilités, à trouver les arguments face à « ceux qui aboient à la porte des Archives sans avoir même l'idée d'y pénétrer », comme l'a écrit un historien ⁽¹⁾.

Poussière et oubli contre sérieux et plaisir

Poussée par l'enthousiasme, qui n'excuse pas tout, je mentirais en disant que la presse ne véhicule pas parfois une image négative, du moins désuète des archives. La vision poussiéreuse se maintient (c'est vrai qu'on trouve aussi de la poussière dans nos magasins), mais elle est largement contrebalancée dans le corpus étudié par des citations beaucoup flatteuses pour notre sujet.

Voici quelques citations à connotation peu valorisante. « Avec 3M, mettez le vol aux archives » : dans ce slogan publicitaire, le fabricant de photocopieurs veut suggérer qu'en mettant à disposition des lecteurs de bibliothèque des photocopieurs (de la marque 3M) pour reproduire les pages ou les ouvrages qui les intéressent, ils ne seront plus tentés de les voler et donc que la notion même de vol passera aux archives, c'est-à-dire aux oubliettes...

A propos des obsèques du roi Baudoin de Belgique en 1993, le journal *Le Monde* écrit [3/8/93] : « Sous quelques images en noir et blanc, tirées de poussiéreuses *archives*, la télévision racontait donc, dimanche, sur toutes les chaînes, la malheureuse histoire d'un roi ».

Interrogé sur les débuts de sa carrière, le comédien Patrick Timsit évoque des temps difficiles. Au journaliste qui lui demande « C'est déjà loin tout ça ? », l'acteur répond : « Oui, c'est des archives ».

En regard, voici quelques extraits plus agréables à lire pour des archivistes.

En commentant le match Pau-Limoges de la finale de la coupe de basket [17/5/93], un journaliste de Radio-France, pour souligner le caractère exceptionnel de la prestation, conclut qu'il « restera dans les archives ».

L'utilisation des archives est souvent un gage de sérieux pour les études historiques, par exemple dans le commentaire de l'ouvrage *La France de l'affaire Dreyfus* : « Beaucoup d'archives pour un travail collectif et méticuleux. » [*La Croix*, 18/4/94].

A propos de la publication du livre *Art et Etat sous la IIIe République. Le système des beaux-arts 1870-1940*, on lit : « C'est l'ouvrage de référence en la matière,... émaillé d'archives savoureuses qui rend parfaitement l'atmosphère de l'époque » ; il est vrai que c'est écrit dans le *Journal du personnel du ministère de la culture et de la francophonie* [décembre 1994].

Le sens figuré

On note l'utilisation du mot « archives » dans un sens élargi ou figuré, c'est-à-dire pour qualifier des objets qui ne sont pas *stricto sensu* des documents créés ou reçus par une institution ou une personne dans l'exercice de son activité. Par exemple, un article intitulé « Caprices glaciaires. Les archives climatiques du Groënland divergent » explique : « Ces "carottages", on le sait, constituent de remarquables "archives" naturelles » [*Le Monde*, 22/12/93]. Le magazine scientifique *La Recherche* propose en 1994 [juillet-août] un dossier sur « Les archives du paléolithique » ; le mot « archives » se trouve uniquement dans le titre et renvoie aux « images mentales transposées sur la pierre ou sur les parois des grottes, voici quarante mille ans ».

Cette acception du mot « archives » remonte au début du XXe siècle avec, entre autres, le titre donné à deux entreprises de collecte organisée de témoignages : les *Archives de la Parole*, créées en 1911 par Ferdinand Brunot dans le but de recueillir des témoignages oraux sur les métiers, et les *Archives de la Planète*, lancées dès 1908 par Albert Kahn pour garder un témoignage photographique de scènes et de paysages de son époque menacés de disparition.

Plus récemment, le magnifique ouvrage de Marguerite Yourcenar, *Archives du Nord* (1977) où l'écrivain relate et commente les souvenirs de son enfance et de sa famille, a certainement fait beaucoup pour la valorisation du mot « archives » dans l'opinion.

Les images d'archives

Les archives audiovisuelles, cinématographiques et photographiques occupent une place plus importante qu'il y a dix ou vingt ans, pour la bonne raison qu'elles sont aujourd'hui beaucoup plus nombreuses, plus attrayantes pour le grand public et qu'elles posent des problèmes de conservation plus visibles, plus immédiats, avec plus d'enjeux économiques que les archives papier. A noter aussi qu'elles sont présentées de manière sympathique voire enthousiaste, sans cette note poussiéreuse plutôt réservée aux archives papier.

Il convient de donner ici une précision sémantique sur la notion d'archives audiovisuelles. Le parallèle entre les émissions de télévision et les films est plus évident, plus naturel, avec les livres publiés qu'avec les dossiers des administrations. Il existe bien aussi des images de travail, des rushes mais à l'Institut national de l'audiovisuel français, par exemple, cela représente un tout petit pourcentage des collections, comparable aux manuscrits conservés dans les bibliothèques. Pourtant, c'est l'expression « archives audiovisuelles » qui s'est imposée et non « livres audiovisuels » ou « publications audiovisuelles » ; ceci n'est pas neutre.

Il est rare qu'un journal télévisé ne montre pas d'« images d'archives » à l'appui d'un commentaire de l'actualité. On peut observer à ce sujet une évolution très intéressante de l'utilisation de ces images. En effet, on est passé en quelques années de l'utilisation d'images d'archives pour illustrer la narration d'un événement passé en lien avec un nouvel événement, à une utilisation beaucoup plus large, recourant à des « images-prétextes » pour illustrer un propos, un thème, sans qu'il y ait de lien entre l'événement qui a produit les images d'hier et le discours d'aujourd'hui. Le téléspectateur, lui, n'est d'ailleurs pas toujours averti de ces pratiques. L'impact subliminal de ces manipulations d'archives n'est pas sans conséquences, mais cette question nous entraînerait trop loin aujourd'hui.

La vie politique et le monde des affaires

Dans le corpus d'articles tiré de la presse pour les années 1992-1994, les « affaires » de la vie politique française et de la vie politique internationale sont bien présentes, avec l'immanquable disparition d'archives compromettantes. Et les journalistes de titrer : « Les archives introuvables de Monsieur N. », « A la recherche des archives perdues de Monsieur N. », « Procès X. L'ancien patron de la Y. a brûlé ses archives. », ou de citer des déclarations d'un homme politique mis en examen : « Je n'ai pas constitué d'archives personnelles lors de mon passage au ministère ».

La chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique ont mis les archives des pays de l'Est sous les feux de la rampe et elles tiennent dans ce corpus une place significative. L'intérêt porté aux archives dans la relation de ces événements tient également à une certaine maturité politique des opinions publiques et des journalistes qui cherchent des preuves aux discours. On a pu lire ainsi : « L'archipel des archives. Un chercheur russe a exhumé des caves du KGB les dossiers de quelques grands écrivains soviétiques. [*Le Monde*, 11/11/93], « Retour d'archives. Moscou. Deux camions bourrés d'archives saisies en France pendant l'occupation nazie ont quitté Moscou pour Paris [*Le Dauphiné*, 5/2/94], « La qualité des archives de la Stasi est garantie... par le KGB ! [*Info-Matin*, 22/8/94].

Pour les affaires internationales, il faudrait analyser plus précisément l'utilisation du mot « archives » dans les articles repris de journaux ou de dépêches anglo-saxonnes mais il me semble que « records » est plus fréquemment traduit par « archives » alors que dans le passé, on aurait plutôt utilisé les mots « documents » ou « dossiers ».

On note que les journalistes utilisent parfois « archives » comme mot d'appel dans le titre alors que le mot n'est pas toujours repris dans la suite, ce qui, me semble-t-il, témoigne de sa force « marketing ».

Le mot « archive » au singulier

En France, l'emploi du mot « archive » au singulier est officiellement incongru. Il est en effet rejeté par l'Académie française sur le motif que « archives » est un mot générique et pluriel. Lorsque l'on veut parler d'une unité à l'intérieur d'un fonds, il faut dire « un document d'archives » (là aussi avec un « s » à la fin d'archives).

On entend régulièrement répéter que le mot « archive » au singulier est incorrect mais force est de constater qu'il est de plus en plus utilisé (même par des personnages « officiels »). Ce qui est intéressant, c'est de voir dans quel sens. En effet, « archive » au singulier recouvre aujourd'hui, dans le discours francophone, plusieurs acceptions distinctes :

- un document ou pièce d'archives, car « archive » est tout de même plus court ; ce document, ce fichier, ce journal est « une archive » ;
- la notion d'archives en général, l'archive comme on dit la photographie ou le cinéma : *L'Archive* est le titre d'un colloque organisé à Paris en 1986 au centre culturel Georges-Pompidou ; en 1989, l'historienne Arlette Farge publie, avec un fort succès, *Le goût de l'archive* (Seuil) où elle décrit le monde feutré mais fascinant des salles de

lectures ; en 1995, le philosophe Jacques Derrida évoque dans *Mal d'archive* (Galilée) la question de la mémoire ;

- l'anglicisme « archive » s'utilise de plus en plus pour désigner une base de ressources documentaires mises à disposition du public, par exemple, l'*Open Archive Initiative (OAI)* dont s'inspire un site du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) baptisé « archivesic », c'est-à-dire *Archive Ouverte en Sciences de l'Information et de la Communication* ; la page d'accueil explique qu'il s'agit d'un site d'archives ouvertes (ici au pluriel...), autrement dit, en langage classique, une série d'articles repris de revues imprimées ou déposés là par leurs auteurs ; dans le même ordre d'idées, on peut lire dans des dépliants ou sur des cédéroms des annonces du type : « notre archive compte plus de 10 000 documents » ;
- le mot « archive » est employé par les informaticiens pour désigner un ensemble de fichiers regroupés et éventuellement compressés ; on parle ainsi d'« une archive de fichiers » ;
- par extension, on rencontre également le mot « Archive », au singulier et avec une majuscule, pour désigner un organisme, un centre d'archives : on peut lire : « j'ai visité une archive importante » ou « La Cinémathèque française n'a jamais revendiqué le statut d'une archive nationale » [*Libération*, 15/3/94]

Par souci d'exhaustivité, je citerai un dernier emploi d'archive au singulier, un peu particulier puisqu'il s'agit d'un nom propre : le groupe de rock anglais *Archive* dont les affiches ont couvert les murs du métro parisien en mars 2002, à l'occasion de son troisième album, fournissant à mon étude un beau renfort de publicité ! Le choix de ce nom pour un groupe musical est bien la manifestation d'une certaine démocratisation du mot, même si, comme l'écrit un jeune sur un forum musical « ça s'écrit archive mais ça se prononce arkaïve ».

Archives et ses dérivés

Archiver et archivage

Ce qui m'a surtout frappée depuis quelques années, c'est l'emploi du verbe « archiver », à l'infinitif, à l'indicatif et de plus en plus au participe passé : les documents « archivés », les informations « archivées », les données « archivées ».

Parallèlement, « archivage » connaît un succès encore plus grand, dans la presse professionnelle des métiers de l'information, dans les magazines informatiques mais aussi chez les décideurs. Il faut dire que les scandales financiers de ces dernières années et la judiciarisation croissante de nos sociétés préoccupent les dirigeants d'entreprise, les élus et les responsables administratifs : que se passera-t-il, en cas d'audit fiscal, de contrôle de la Commission européenne, de procès avec un client ou un administré, si je ne peux pas produire les pièces justificatives de mon bon droit ?

Il apparaît que « archiver » et « archivage » soulignent l'acte, le geste de « mettre en archive » (autre expression récente), et s'opposent ainsi au terme archives, plus statique. L'idée dominante était naguère le fonds d'archives, c'est-à-dire l'ensemble des documents collectés, classés, inventoriés, mis à disposition dans des structures appropriées, conservés par des spécialistes des traces du passé ; ce qui domine aujourd'hui, c'est la démarche, l'action, la dynamique d'archivage, plus près des préoccupations immédiates des producteurs. Une entreprise d'archivage sur Internet a d'ailleurs appelé son site : www.jarchive.com.

L'utilisation, nouvelle, du verbe « archiver » et du terme qui en découle « archivage » traduisent un glissement d'intérêt : ce n'est pas tant la nature et le contenu des documents qui intéressent pour demain mais la nécessité, aujourd'hui, d'assurer la conservation, d'anticiper les besoins d'information.

On remarque du reste que la plupart de ceux qui parlent « d'archivage » pensent surtout « stockage », sans connaître le détail des pratiques professionnelles, et pourtant, un bon nombre des documents ou données stockés ici et là, méritent un vrai traitement archivistique.

L'archiviste

Le mot « archiviste » reste un terme essentiellement technique mais on en trouve aussi des emplois au sens figuré : « l'archiviste de la montagne » pour qualifier un grand guide qui connaît tous les massifs alpins, ou l'archiviste du sport » pour désigner une chaîne de télévision spécialisée dans la retransmission de matchs.

Dans le registre littéraire, l'archiviste est volontiers présenté sous les traits d'un magicien ou plutôt d'un sorcier (anglais *wizard*) et les archives comme un objet sacré, un trésor magique ; ceci se trouve plus spécialement dans les bandes dessinées et dans les jeux vidéos.

Sur l'emploi du terme et son l'évolution, un magazine informatique a publié en 2003 un article assez révélateur. Sous le titre « L'archiviste du Web », on y présente le bibliothécaire, chargé à la Bibliothèque nationale de France de l'archivage des sites Internet. Le sous-titre explique que ce « documentaliste » exerce « le tout nouveau métier d'archiviste de l'Internet », précisant plus loin dans le texte que ce professionnel a le titre de « conservateur ». Ce qui est intéressant, c'est de noter la hiérarchie entre archiviste, documentaliste et conservateur et de voir combien le nom d'archiviste semble porteur de compétence et d'avenir sous la plume de la journaliste ; ce qui est tout aussi intéressant, c'est de constater que les différents articles de presse parus sur ce sujet de l'archivage des sites Internet à la Bibliothèque nationale de France a provoqué chez quelques archivistes des services d'archives publiques des interrogations et des protestations sur le fait que l'archivage était confié à la Bibliothèque nationale et non aux Archives nationales à qui, pourtant, il revenait « de droit »...

L'archiviste

Un nouveau mot est entré dans la ronde ces dernières années : celui d'archiviste, qui désigne tantôt une personne ou un organisme qui fait profession de gérer l'archivage électronique pour le compte d'un client, tantôt un outil d'archivage.

Une consultation de Google en janvier 2004 donne un peu plus de 20 000 occurrences pour « archiviste » et près de 10 000 pour « archiviste ». Ce n'est qu'un sondage Google, qu'une indication, mais elle est symptomatique.

On peut dire d'une certaine façon que l'archiviste est le spécialiste et l'archiviste le technicien ; l'archiviste connaît l'archive, l'archiviste pratique l'archivage. Les deux profils, du reste, ne sont pas incompatibles.

Utilisation du radical « archiv »

On peut noter également l'apparition de noms de marque formés à partir du mot « archives », par exemple le nouveau logiciel *Archivarius 3000* qui, pourtant, n'est pas à proprement parler un logiciel de gestion d'archives mais une application de recherche de documents et d'e-mails sur ordinateur, avec le sens des « archives ouvertes » évoquées plus haut. Ce glissement me semble tout à fait significatif de l'extension et de la popularisation du mot « archives ».

L'impact du numérique

Il est indéniable que l'explosion des nouvelles technologies avec les bases de données, la popularisation des outils bureautiques, la messagerie électronique, les appareils photos et les caméras numériques, la musique numérique et Internet, a donné une actualité nouvelle à la notion d'archives en posant très vite la question de la disparition de la mémoire numérique, dans un monde où l'on s'était habitué à des archives papier statiques, pratiquement imperturbables et pérennes.

Volatilité

La première caractéristique de l'information numérique est sa fragilité : elle est éminemment malléable (on peut la créer très vite mais on peut aussi la modifier et la détruire très vite) ; elle est virtuelle dans le sens où on ne peut la voir qu'au travers d'un outil de lecture, dans le sens où sa matérialité consiste en un disque ou une bande qui ne parle pas à l'œil humain ; bref, elle est naturellement volatile et éphémère si on ne prend pas des mesures expresses pour la fixer et la pérenniser.

Comment le fait de passer, en quelques décennies, d'un monde millénaire où les archives survivent parfaitement à l'homme et sont le fondement de la mémoire collective, à un monde où l'information qui a vocation à être archivée est si fragile et si fugace, comment ce fait n'aurait-il pas d'impact sur la vision que la société peut avoir des archives ?

Production exponentielle des données

Une autre caractéristique de l'information numérique qui, rappelons-le, représente aujourd'hui 90 % de la production d'information archivable, est sa croissance exponentielle : données, documents, images, courriels, pages Web.

La masse est telle qu'elle nous conduit à inverser le processus traditionnel d'organisation des archives : il n'est plus possible d'engranger et de trier afin de repérer dans un ensemble de documents ceux qui méritent d'être jetés ; on a tout juste les moyens de sélectionner ceux qu'il faut garder. Et c'est bien l'idée qui est contenue dans le mot « archivage », qui dans un sens s'oppose au terme plus traditionnel de conservation : mettre en sûreté ce qu'il faut

conserver et non plus conserver pour trier plus tard, ce qui serait trop coûteux compte tenu des masses en cause et irréaliste pour des données aussi volatiles.

Réorganisation des métiers de l'information

Une des conséquences de la fragilité et de la quantité de l'information numérique est que la question de l'archivage est posée à tous ceux qui souhaitent conserver, ne serait-ce que quelques années, des données de tous contenus mais qui ne sont concrètement que des kyrielles de 0 et de 1.

La définition traditionnelle d'« archives » a longtemps été liée au principe de provenance, à la nature des documents (supports d'un acte juridique) et à leur forme diplomatique (manuscrit, original, exemplaire unique ou petit nombre d'exemplaires). Aux archives s'opposaient la chose imprimée, la documentation, les contenus gérés et exploités dans les bases documentaires.

L'environnement numérique change la donne de la forme physique. Ce qui prédomine aujourd'hui dans la notion d'archivage, ce n'est plus la provenance archivistique des documents mais le défi de leur pérennité.

Ainsi on ne parle pas du « dépôt légal » du Web mais de l'archivage du Web (voir l'exemple ci-dessus), alors qu'il y a bien une continuité de forme, au-delà du support d'écriture, entre une brochure papier d'une institution et le site Web de cette même institution. Ce glissement de sens est aussi lié à la technologie : ce n'est plus systématiquement l'éditeur qui *envoie* à la bibliothèque mais la bibliothèque qui *capture* les pages numériques.

Ainsi, on pourrait dire d'une certaine façon que l'archivage s'applique à plus que les archives. Les métiers changent, ou plutôt se recomposent : gestion de l'information publiée, gestion de l'information interne, traitement intellectuel des données (métadonnées, exigences de traçabilité, de conservation et d'accès), traitement matériel (formats, stockage, migration, restitution).

Les archives et Internet

En ce XXI^e siècle, le média le plus répandu, le plus consulté, le plus étudié, est sans conteste le réseau mondial. Que dire de la relation entre les archives et Internet ? La question peut s'aborder sous trois angles : les archives traditionnelles sur Internet, les archives du réseau en

tant que producteur d'information, et l'utilisation d'Internet pour créer un nouveau type d'archives.

Les archives patrimoniales sur Internet

Les archives sur Internet, ce sont d'abord toutes ces « belles archives » mises à disposition du public grâce à cet outil merveilleux qui permet, de chez soi, de zoomer sur un plan du XVIIIe jusqu'à voir le contour de sa maison... ; c'est aussi ce réservoir immense d'informations sur le passé des communautés que sont l'état civil et les recensements de population. Presque tous les services publics d'archives disposent aujourd'hui de leur site Internet et les projets patrimoniaux qui regroupent plusieurs collections et collectivités sont nombreux.

Les archives d'Internet

Comme vous l'avez remarqué, le mot « archives » apparaît sur la page d'accueil de nombreux sites Web ou forums de discussion.

Le mot trouve là un sens un peu réducteur et décevant car il correspond bien souvent à une simple collection chronologique des pages précédentes du site ; la notion de fonds, si riche dans nos traditions, est peu présente ; on pourrait même craindre qu'elle recule. Il n'en est rien. Internet recèle au contraire de superbes fonds d'archives potentiels puisque c'est là que s'expriment une grande partie des acteurs de ce monde : les sociétés de bourse, les organisations humanitaires, les collectivités locales, les adolescents, et même les terroristes.

Et les archives des sites Internet vivent, notamment dans le secteur associatif. On peut par exemple consulter « l'archive du mouvement français [des sans papier] entre 1996 et 2000, de l'occupation de Saint-Ambroise le 18 mars 1996 au mouvement lillois à l'adresse <http://bok.net/pajol/>. » [déc. 2004]. Autre exemple : le site de l'association altermondialiste Clag - <http://www.clag.lautre.net/> - qui comporte de nombreuses informations sur l'histoire de ce mouvement, et pas seulement dans la page « Archives ».

Le cas des archives personnelles

Le vecteur Internet suscite de nouveaux types de prestations commerciales en lien avec la mémoire, par exemple cette entreprise originale qui propose sur son site www.autrerie.fr les services d'une mnémothèque où la famille d'un défunt peut déposer les documents ou photos chers au disparu, afin que les vivants puissent accéder à ces archives.

On peut voir là une certaine « professionnalisation » des pages personnelles, si nombreuses sur le Web et dont la pérennité est menacée. L'intérêt de ces pages, au regard de l'Histoire (avec un grand H) peut paraître restreint mais tout dépend des critères de sélection de la mémoire collective.

Si on définit les archives patrimoniales comme l'ensemble des traces écrites représentatives de l'activité des générations qui nous ont précédé, il faut bien admettre que les traces générées par Internet ont vocation à constituer une partie du patrimoine commun des générations futures. Les sites et les forums de discussions, voire les blogs des adolescents, sont aussi importants pour comprendre la vie d'aujourd'hui que certains sites institutionnels peu fréquentés.

Le phénomène n'est pas totalement nouveau, même si Internet l'amplifie considérablement. Il me rappelle le cas de l'émission de radio de Menie Grégoire qui, dès les années 1970 donnait la parole au public qui lui confiait ses problèmes quotidiens, sur des sujets encore tabous à l'époque. Les auditeurs écrivaient à l'émission et 10 000 de ces messages ont été déposés il y a 15 ans aux Archives départementales d'Indre-et-Loire à Tours. Quand on voit ce qu'est devenue aujourd'hui la télé-réalité, on peut comprendre l'intérêt de conserver ce type de témoignage. Certes, il se situe en marge de la production archivistique institutionnelle, mais il est réellement représentatif de la vie des gens à une certaine époque. A ce titre, il constitue un matériau important pour l'histoire des mentalités. Aujourd'hui, on n'envoie plus de lettres, on envoie un e-mail ou un SMS.

Quelle est la durée de vie d'un courrier électronique ? Celle des pages Web est en moyenne est de quelques mois, pour environ 500 ans pour les documents papier et 1000 ans pour les parchemins...

Une opportunité pour les archivistes

Quelques conclusions

En résumé, on constate en ce début de siècle une diversification et une démocratisation de l'usage du mot « archives » (au pluriel ou au singulier) ainsi que de ses dérivés (archiver, archivage, archiviste, et même archivistique).

Autre formulation du même constat : le discours d'archives déborde de plus en plus le cercle spécialisé des archivistes et des historiens pour se répandre dans tous les métiers de

l'information, l'information qui a elle-même beaucoup plus d'importance qu'autrefois dans notre vie quotidienne.

Le monde change. Les archives, en tout cas l'ensemble de ce que recouvre aujourd'hui ce terme, échappent en partie aux archivistes

Plusieurs attitudes possibles

Il y a quelques années, deux de mes collègues et amis, se sont publiquement interrogés de savoir s'il était opportun, pour les archivistes, d'avouer leur véritable métier au cours d'un « dîner en ville »⁽²⁾. Leur constat était que le terme « archiviste » suscitait surtout dans ce contexte une réaction de surprise, de compassion, voire de mépris, dans la mesure où la plupart des gens associent à ce terme l'image d'un magasinier poussiéreux ou d'un fonctionnaire racorni quoique souvent érudit ; et que donc, il était préférable, en dehors de la sphère professionnelle, de se présenter sous les traits plus valorisants d'un bibliothécaire, d'un conservateur du patrimoine, ou d'un manager de l'information. Je ne nie pas que cette attitude existe mais je ne l'ai personnellement jamais rencontrée (peut-être est-ce que j'ai refusé de la voir...).

Pour ma part, ayant eu la chance d'exercer mon métier dans des environnements variés (archives publiques, puis audiovisuel, conseil aux entreprises, formation, etc.), je me suis vite convaincue que cette perception marginaliste des archivistes était surtout due à l'attitude des archivistes eux-mêmes et non, *a priori*, aux préjugés indébouillonnables des autres communautés de la société. Du reste, quand je remplis un formulaire administratif ou une fiche de douane, j'écris maintenant systématiquement « archiviste » comme profession car je suis très fière de mon métier. Permettez-moi de vous raconter à ce sujet une anecdote personnelle récente. A l'automne 2004, j'ai été contactée par un spécialiste du stockage, par l'intermédiaire d'un avocat de nos connaissances communes, dans le cadre de l'organisation d'une grande journée sur l'archivage électronique. Cet homme, mathématicien de formation, curieux et ouvert sur le monde, me dit d'entrée : « Alors comme ça, archiviste, c'est un métier ? », avouant n'avoir jamais rencontré ce mot-là. Loin de me formaliser, je lui ai souris et je lui ai raconté, avec enthousiasme, ma vision de mon métier. Nous nous sommes quittés en excellents termes et, trois mois plus tard, lors de la manifestation, j'étais le premier intervenant de la journée et j'expliquais devant 500 auditeurs, ingénieurs, techniciens et juristes, les principes de l'archivistique et les concepts de l'archivage ! Imaginez la suite si,

vexée, je lui avais claqué la porte au nez ou si, ayant honte des archives, je lui avais parlé d'autre chose.

Harangue pour les archivistes

Cette faveur du mot et du concept d'« archives » dans la société doit sans aucun doute être considérée comme un élément de stratégie de communication pour les archivistes dans la défense et illustration de leur métier.

La communauté archivistique a tout intérêt à saisir la balle au bond, à s'appuyer sur cette floraison d'archives nouvelles et sur le développement de l'archivage pour redéfinir sa spécificité et trouver sa place non pas à côté mais *au milieu* de tous ces faiseurs et amateurs d'archives. Les mots « faiseurs » et « amateurs » ont en français une connotation un peu péjorative mais je veux parler, au sens étymologique, de ceux qui font et de ceux qui aiment les archives. Les archivistes que nous sommes ont quelque chose de plus à faire prévaloir dans la société : leur connaissance du temps qui passe, leur science des traces d'hier et de leur signification aujourd'hui, mais aussi leur perception des traces d'aujourd'hui et de leur signification demain, en résumé : leur expertise des objets d'information à archiver et leur esprit critique dans l'exploitation qui peut en être faite.

Notes

(1) Combe (Sonia), *Archives interdites*, Albin Michel, 1994 et la réponse au pamphlet : Conan (Eric) et Rouso (Henry), *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994

(2) « L'archiviste caméléon », par Odile Welfelé et Thibaut Girard, dans *La Lettre des archivistes*, n° 46, janvier-février 1999, pages 8 et 9

Bibliographie

Archives au fil du temps (les), Actes du colloque de l'Association française pour la protection des archives privées, Fondation Singer-Polignac, Perrin, 2002

Chabin (Marie-Anne), « La communication des archives : l'information, le document, le dossier », dans la *Revue administrative*, n° 286, sept. 1995, pp 415-421

Chabin (Marie-Anne), « Les nouvelles archives : conclusions d'une revue de presse », dans *la Gazette des archives*, 3e trimestre 1996

Chabin (Marie-Anne), « Exigences numériques et besoins documentaires », dans *Solaris*, n°6, 1999, article en ligne : <http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d06/>

Chabin (Marie-Anne), *Je pense donc j'archive. L'archive dans la société de l'information*, L'Harmattan, 1999, 208 p

Chabin (Marie-Anne), *Le Management de l'archive*, Éditions Hermès, 2000, 256 p

Chabin (Marie-Anne), « La vie rêvée de l'image animée », dans *CinémAction*, octobre 2000.

Chabin (Marie-Anne), « Archiver au XXIe siècle », *Webworld de l'Unesco*, octobre 2000
<http://www.unesco.org/webworld>.

Chabin (Marie-Anne), « L'archive numérique », dans actes du colloque *Textualité et nouvelles technologies*, Montréal, Musée d'Art contemporain, 24-26 octobre 2001.

Chabin (Marie-Anne), « Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ? » dans la *Revue I3*. 4(1):141-158. 05 juillet 2004, article en ligne : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>

Ketelaar (Eric), *The Archival image*, Collected Essays, Hilversum Verloren, 1997

Questions d'archives, ouvrage collectif, collection Inventaires, Editions de l'IMEC, Paris, 2002